

Lu-8-84

14 AUG 1984

M.B./K.M.G./

Kigali, le.....

no. 1337/08/ 84/INDUST.

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B.P. 73 KIGALI.

Lu-8-84
16668/84

~~Monsieur~~ (Madame). MUKAKAMAZI. Alphensine
B.P.. 58.....
GISENYI.....

Objet: Permis d'exploitation.
Station d'essence
à KABAYA

~~Monsieur~~ Madame.....

Suite à votre lettre du .2-8-1984
..... relative à une demande de permis d'exploitation pour
l'activité dont l'objet en marge, j'ai l'honneur de vous faire
parvenir.

- quatre formulaires de demande de permis d'exploitation;
- quatre formulaires d'avis au public qui annoncent l'ouverture de l'enquête de commodo et incommodo;
- et quatre formulaires pour le procès-verbal de clôture de l'enquête.

Les formulaires de demande de permis sont complétés par l'exploitant et contresignés par le Préfet de Préfecture du ressort de l'établissement qui reçoit la demande et effectue l'enquête de commodo et incommodo et ainsi remplit les deux types de modèles.

Le permis d'exploitation vous sera délivré quand le Préfet nous remettra le dossier complet après la clôture de l'enquête et lorsque, de leur part, les services techniques concernés de l'Inspection de l'Hygiène et du Travail nous feront parvenir leur avis dans un délai réglementaire prévu dans l'article 5 de l'Ordonnance n° 41/78 du 28 mai 1956 relative aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes.

..... Veuillez agréer, ~~Monsieur~~ Madame,....
..... l'assurance de ma considération distinguée.

Copie pour information à:

- ✓ Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise KIGALI.
- Monsieur le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales KIGALI.
- Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle KIGALI
- Monsieur le Préfet de Préfecture.....
GISENYI.....

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
NGIRIRA Mathieu.


Ministère des Mines et de l'Industrie

J.B.R.

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B.P. 73 KIGALI.

24-8-84
KIGALI, le 16 AOUT 1984

N° 1361/08/84/PME

Monsieur THOMAS-DIAMANT GUESSI
C/° AFRICANSIC
P.O. BOX 1020
S-16311 SPANGA
SUEDE

Monsieur,

Suite à votre télex du 8 juillet 1984, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que votre projet d'investir au Rwanda en créant un atelier de mécanique et d'entretien a retenu notre attention et vous remercie de m'avoir transmis le plan sommaire d'investissement, les objectifs et les conditions de financement du projet.

Je vous signale que ledit projet répondrait aux besoins exprimés par des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des grandes Entreprises Industrielles Rwandaises ayant des difficultés pour effectuer l'entretien et le dépannage de leurs matériels de production. Ainsi, l'Atelier doit avoir 3 sections à installer par étapes progressives, à savoir : la section mécanique, la section Entretien et Dépannage et la section formation. La section mécanique aurait pour fonctions la fabrication et la réparation des pièces de machines alors que la section Entretien et Dépannage interviendrait dans les domaines mécanique et électrique pour des tâches suivantes :

- intervention sur les machines au titre de l'entretien ou pour des dépannages;
- réparation de machines,
- modification de machines,
- organisation de services entretien.

La section formation et la dernière à créer devrait être spécialisée et extérieure aux sections Mécanique et Entretien mentionnées ci-dessus.

Considérant l'importance d'un Atelier de mécanique et d'entretien pour les entreprises rwandaises, nous souhaitons que deux de vos spécialistes des machines récentes ayant au moins une expérience professionnelle de dix ans viennent au RWANDA faire une étude technico-économique du projet et celle-ci, une fois terminée, sera soumise aux bailleurs de fonds pour évaluation en vue de l'obtention d'un crédit de financement. Ces spécialistes collaboreront avec les services techniques du Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat.

.../...

En ce qui concerne votre plan sommaire d'investissement nous avons remarqué que les frais d'études de projet, de locaux de travail et de personnel rwandais n'ont pas été prévus. Par conséquent, le coût prévisionnel total de l'investissement de 3.600.000 SEK (43.200.000 Frw) est à modifier en tenant compte du coût des facteurs cités ci-haut. Les conditions de financement devraient être de 40 % pour les fonds propres et de 60 % pour les crédits à solliciter auprès des banques Suédoises ou Rwandaises.

Quant à la liste de 20 unités de production nécessitant modernisation ou expansion, celle-ci vous sera envoyée dès que nous aurons les résultats de vos travaux sur les 3 industries (OVIBAR, SONAFRUIT, PAPETERIES DU RWANDA) et 3 projets nouveaux (FABRIQUE DES LAMPES ELECTRIQUES, DES CONSERVERIES DE VIANDES ET DE POISSONS, LAITERIE DE KIGALI) vous confiés par notre lettre n° 5918/08/84/INDUST. du 20 juin 1984.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT

NGIRIRA Mathieu

Copie pour information à:

- ✓ - Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI.

J.M.V./K.M.G./

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B.P. 73 KIGALI.

3-9-84
Kigali, le... 24 JUILLET 1984.....

N° 1442 /08/84/INDUST.

traiter par

27-8-84
17224/08/84

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI.

Objet: Mission d'information
Compostage de déchets
Urbains.

-----o-----

Monsieur le Ministre,

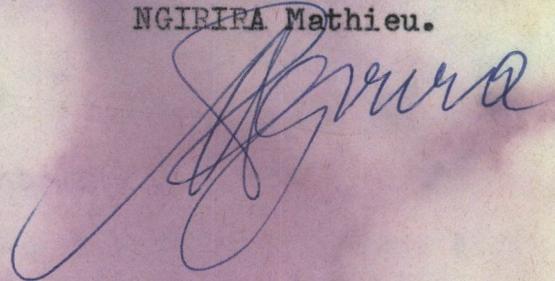
En réponse à votre lettre N° 3111/16.
03.C7/Coop./BILAT du 11 Août 1984, relative à l'objet repris
en marge, j'ai l'honneur de vous rappeler que la lettre
n° JS/Cm.716 Br. du 23 juillet 1984 de la Société SIGOURE
Frères a été répondue et qu'une copie vous a été réservée.

Veillez trouver en annexe la photocopie
de ma lettre n° 1367/08/84/Indust. qui en a fait l'objet de
réponse.

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI.
- Monsieur l'Ambassadeur de la
République Rwandaise
PARIS.
- S/Couvert de Monsieur le Ministre
des Affaires Etrangères et de la
Coopération
KIGALI.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
NGIBIRA Mathieu.



J.M.V./K.M.G./

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B.P. 73 KIGALI.

Kigali, le.....

N° ~~1367~~ /08/84/INDUST.

Monsieur J. SIGURE
Directeur Général Sté
SIGURE Frères
Z.I. RIGORGES
B.F. 40
42309 ROANNE
FRANCE.

V/REF. JS/Cm.716 exp.Br.

Objet: Etude du Projet de
compostage des
des déchets urbains.

Monsieur le Directeur Général,

22 AOUT 1984

En réponse à votre lettre du 23 Juillet relative à l'objet repris en marge, j'ai l'honneur de vous confirmer mon accord pour qu'une mission de la Société SIGURE vienne à Kigali, en date du 10 Septembre 1984, pour effectuer des études définies par les termes de référence élaborés par Monsieur J.F. Marchetti pour le projet G-01-00.

Etant donné l'importance que revêt ce projet pour notre Pays, mes services vous apporteront, dans la mesure du possible, toute l'aide nécessaire pour le meilleur déroulement des travaux.

En vous renouvelant mes remerciements pour votre ferme engagement de vous occuper du projet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma considération très distinguée.

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI.

- Monsieur le Ministre du Plan
KIGALI.

- Monsieur le Ministre des Affaires
Étrangères et de la Coopération

Monsieur NYANWIGENDARO Charles
Représentant du Rwanda

118 Rue de Vaugirard
F-75006 PARIS
FRANCE.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT

NGIIRA Mathieu